

## Note d'Ichtyologie ouest-africaine

XV. — Sur un Requin-Renard nouveau  
pour la faune d'Afrique Occidentale française  
*Alopias superciliosus* (LOWE) 1840 ?

par J. CADENAT.

Aucun Requin-Renard, pourtant si caractéristique en raison principalement de l'énorme développement du lobe supérieur de leur caudale (aussi long que le reste de l'animal), n'avait jamais été signalé jusqu'ici sur les côtes d'Afrique Occidentale Française<sup>(1)</sup>.

Il est donc particulièrement intéressant de signaler l'observation qui vient d'être faite sur la côte du Sénégal d'une espèce de ces Requins tant en raison des conditions vraiment exceptionnelles de l'observation elle-même que par le peu de connaissances que nous avons jusqu'ici de cette espèce.

### CONDITIONS DE L'OBSERVATION.

Ce Requin a été écrasé par un véhicule automobile ! Le 9 décembre 1955, l'animal qui paraissait en difficulté dans les rouleaux brisants sur la « petite côte » entre Joal et la pointe de Sangomar (embouchure du Saloum, Sénégal) fut aperçu par le chauffeur d'un véhicule automobile roulant sur la plage (seul lieu carrossable dans cette région) et qui eut assez de chance pour lui écraser la tête.

Il s'agissait d'un Requin « à très longue queue et à gros yeux » qui mesurait 4 m. de longueur totale. Il s'agissait en outre d'un

(1) Le Renard commun : *Alopias vulpinus* (BONNATERRE) 1788 (*Common Thresher* des Anglo-Américains) bien connu en Méditerranée et sur la côte atlantique du Maroc, et dont la présence au large des côtes du Sénégal reste possible, n'y a cependant jusqu'ici jamais été observé, et IRVINE (in *The Fishes and Fisheries of the Gold Coast*, 1947, p. 85) ne le fait figurer dans sa liste des Poissons de cette région qu'avec la mention suivante : « This species is likely to occur in West African waters, but, so far, I have been unable to obtain any Gold Coast record, and ABLO states that it does not occur in this region ».

individu femelle, qui renfermait deux fœtus (un dans chaque poche utérine).

La mâchoire, en assez mauvais état, la première dorsale, les pectorales, et quelques fragments de peau de la mère, de même que les deux jeunes ont pu être conservés<sup>(1)</sup>.

Leur examen permet de confirmer qu'il s'agissait d'une espèce appartenant au genre *Alopias* et probablement à l'espèce *Alopias superciliosus* (LOWE) 1840.

Ce Requin-Renard à gros yeux fut primitivement décrit de

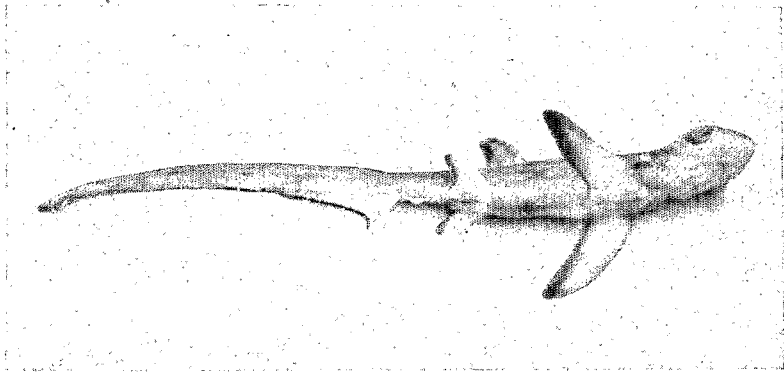


FIG. 1. — *Alopias superciliosus* (LOWE) 1840 ? Fœtus ♀ longueur totale : 680 mm. (des côtes du Sénégal).

Photo J. CADENAT.

Madère en 1840 et depuis cette époque n'avait été revu que cent ans plus tard, (en 1941), sur les côtes de Floride où quelques rares observations ont été faites depuis, ainsi qu'à Cuba.

Jamais depuis la description de LOWE, l'espèce n'avait été observée de nouveau dans les eaux de l'Atlantique oriental.

*Alopias superciliosus* (LOWE) 1840 diffère du « Renard » de l'Atlantique nord et de la Méditerranée (*Alopias vulpinus* (BONNATERRE) 1788) par deux caractères principaux, faciles à observer :

les dents sont au nombre de 10 ou 11 par demi-rangée à chaque mâchoire chez *A. superciliosus*<sup>(2)</sup>, alors qu'on en compte 20 à 21 chez *A. vulpinus* ;

(1) L'un de ces spécimens (♀) fait actuellement partie des collections de la section de Biologie Marine de l'IFAN à Gorée où il figure sous le n° 55.4372 ; le deuxième (♂) est conservé au Centre d'Études des Pêches de Joal (directeur A. BLANC).

(2) D'après BIGELOW et SCHROEDER. Memoirs Sears Foundation for Marine Research. Fishes of the Western North Atlantic part I. Sharks. p. 163. On en compte  $\frac{10-9}{9-8}$  sur la

les yeux sont énormes chez *A. superciliosus*, leur diamètre horizontal arrive à mesurer plus de 4 % de la longueur totale, chez le jeune, et nettement plus de 2 % chez l'adulte. Ces proportions sont réduites de plus de moitié chez *A. vulpinus*.

Les deux jeunes étaient de sexe opposé. Ils ne présentaient plus aucun vestige de cordon ombilical; l'emplacement du point d'aboutissement de ce dernier était encore apparent bien que la cicatrisation semblât être terminée depuis déjà quelques temps.

Malgré cela les jeunes n'avaient très probablement pas encore atteint leur plein développement.

L'observation a montré que, se comportant en cela en oophages à la manière des *Isuridae* et de *Carcharias taurus*, les jeunes foetus après résorption de leurs réserves vitellines primitives absorbaient les œufs non fécondés au moment de leur descente dans l'oviducte. Le stock de matières nutritives ainsi constitué leur permettant de poursuivre leur développement à l'intérieur de la mère, sans aucune connexion avec les parois utérines et sans système spécialisé permettant l'absorption des suc nutritifs de celle-ci.

Chez les deux spécimens, les déchets de la digestion de ces œufs s'écoulaient naturellement par l'ouverture cloacale à la moindre manipulation; leur coloration était d'un vert grisâtre foncé.

Les réserves stomacales étaient jaune clair; on y remarquait des fragments de l'enveloppe membraneuse des œufs.

Les chiffres suivants ont été notés :

	Fœtus ♂	Fœtus ♀
Longueur totale. ....	630 mm.	680 mm.
Poids total (P) . . . . .	500 g.	560 g.
Poids de la réserve nutritive de l'estomac . . . .	19 g.	21,8
Réserve en % de P. . . . .	3,80	3,89
Poids du foie. . . . .	7,5	7,6
Foie en % de P. . . . .	1,50	1,35

Les réserves sont donc — (du moins à ce stade de développement) relativement peu importantes — en particulier nettement moindres que dans le cas d'un jeune *Carcharias taurus* probablement à terme observé récemment à Gorée et où ces réserves atteignaient 18,75 % du poids total (voir même *Bulletin*, p. 1251).

Par ailleurs, à ce stade du développement le rapport hépatosomatique est très faible (1,5 et 1,35 % du poids total seulement).

La tête de ces foetus, en raison du développement énorme des

---

mâchoire de l'exemplaire du Sénégal, il semble toutefois qu'il doit en manquer 1 (peut-être même 2) à chaque demi-mâchoire.

DESCRIPTION DES DEUX FOETUS.  
DIMENSIONS (EN MILLIMÈTRES) ET PROPORTIONS  
(EXPRIMÉES EN % DE LA LONGUEUR TOTALE).

	FEMELLE		MÂLE	
	Long. en mm.	% de L	Long. en mm.	% de L
Longueur totale (L) . . . . .	680	100	630	100
Museau (en avant des narines)	28	4,11	29	4,60
— (en avant de la bouche)	43	6,32	43	6,82
Distance préorbitaire . . . . .	26	3,91	23	4,44
Diamètre horizontal de l'œil.	29	4,26	29	4,60
— vertical de l'œil . . . . .	33	4,88	33	5,23
Largeur de la bouche . . . . .	27	3,97	26	4,12
Hauteur de la bouche . . . . .	24	3,52	20	3,17
Écartement des narines . . . . .	12	1,76	12,5	1,98
Hauteur du corps à l'origine des P. . . . .			60	9,52
Hauteur du corps à l'origine de D 1 . . . . .			57	9,04
Hauteur du pédoncule caudal	30	4,41	30	4,76
Longueur de base de D 1 . . . . .	40	5,88	36	5,71
Hauteur de D 1 . . . . .	36	5,29	33	5,23
Base de D 2 . . . . .	6	0,88	4	0,63
Hauteur de D 2 . . . . .	4	0,58	3	0,47
Base de A . . . . .	10	1,46	7	1,11
Hauteur de A . . . . .	7	1,02	5	0,79
Lobe supérieur de caudale . . . . .	350	51,46	315	50,00
Lobe inférieur de caudale . . . . .	40	5,88	44	6,98
Bord antérieur des Pectorales	125	18,38	120	19,04
Bord libre interne des P. . . . .	17	2,50	25	3,96
Distance pré D 1 . . . . .	205	30,44	198	31,42
— pré D 2 . . . . .	302	42,94	284	45,07
— pré C . . . . .	330	48,53	316	50,00
— pré P . . . . .	120	17,60	110	17,46
— pré V . . . . .	250	36,77	231	36,66
— pré A . . . . .	315	46,32	298	47,30
— entre D 1 et D 2 . . . . .	50	7,35	49	7,77
— entre D 2 et C . . . . .	12	1,76	21	
— entre A et C . . . . .	0		1	
Entre origine de P et origine de V . . . . .	130	19,41	125	19,83
Entre origine de P et origine de A . . . . .	65	9,55	65	10,31

yeux, a encore une forme toute spéciale vue par la face supérieure ou inférieure : elle est beaucoup plus large au niveau des yeux qu'en arrière de la bouche ou qu'au niveau de l'origine des pectorales (fig. 2).

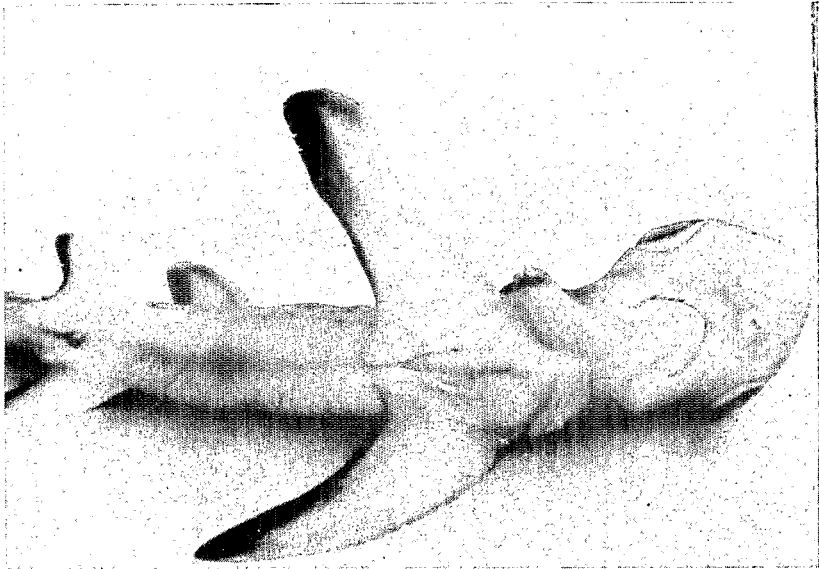


FIG. 2. — *Alopias superciliosus* (LOWE) 1840 ?  
partie inférieure du même fœtus vue par la face inférieure.

Photo J. CADENAT.

— Les *pectorales* sont très grandes <sup>(1)</sup> (18, 38 et 19,04 % de la longueur totale c'est-à-dire plus du 1/3 et près des 2/5 de la longueur du corps sans la caudale).

— L'*extrémité* de la partie libre de *D1* dépasse sensiblement le niveau de l'origine des ventrales (elle se termine nettement en avant de ce niveau chez *A. vulpinus*) (fig. 3, A, B, C, D).

— L'*extrémité* de la partie libre de *D2* dépasse le niveau de l'origine de l'Anale chez les deux spécimens. (*Ce caractère ne correspond pas aux descriptions des jeunes de taille comparable provenant des*

---

(1) La longueur du bord externe des Pectorales de la mère (du moins de la partie prélevée) atteint presque 70 cm. (67 et 69 cm.) alors que la hauteur de l'alleron dorsal atteint à peine 30 cm.

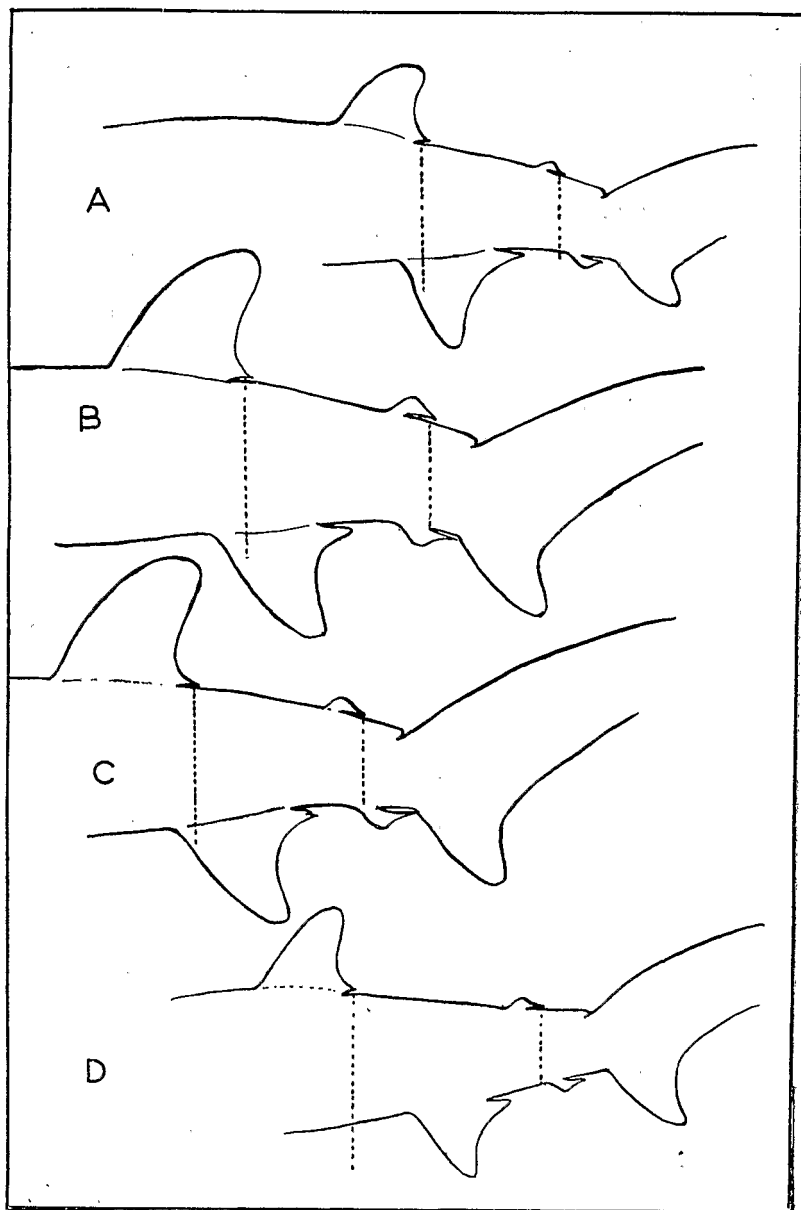


FIG. 3, montrant la position relative des diverses nageoires.

A. Chez *Alopias superciliosus* ♂ 1 296 mm. de Cuba (d'après BIGELOW et SCHROEDER).  
 — B. Chez *Alopias superciliosus* foetus ♀ 680 mm. du Sénégal. — C. Chez *Alopias super-*  
*ciliosus* ? foetus ♂ 630 mm. du Sénégal. — D. Chez *Alopias vulpinus* ♀ 1 300 mm. des  
 côtes de Massachusetts (d'après BIGELOW et SCHROEDER).

côtes de Cuba décrits par BIGELOW et SCHROEDER) <sup>(1)</sup> (fig. 3 A, B, C, D).

— Le *pédoncule caudal* est fortement comprimé et assez haut (la moitié de la hauteur maximum du corps environ), il présente une *fossette précaudale* à la partie *supérieure* mais en est dépourvu à la partie inférieure.

— La hauteur *des ventrales* est sensiblement égale à celle de la première dorsale.

— Le diamètre vertical *de l'œil* est plus grand que le diamètre horizontal; tous deux sont proportionnellement énormes (plus grands que la largeur de la bouche et égaux à la hauteur du *pédoncule caudal*).

— Les narines sont situées dans le prolongement l'une de l'autre sur une ligne perpendiculaire à l'axe du corps.

— La troisième fente branchiale est située au niveau de l'origine des Pectorales, les quatrième et cinquième fentes étant par suite situées au-dessus de la base de cette nageoire.

— *La coloration* est d'un gris ardoisé foncé sur le dos, plus clair (presque blanc) dans la région ventrale; une zone plus claire se remarque toutefois au-dessus de la ligne médiane des flancs, dans la zone comprise entre le bord postérieur de l'œil et l'origine de la première dorsale. Une étroite bande noire existe de chaque côté en avant de l'origine des Pectorales, au-dessous des fentes branchiales; les pectorales (extrémité et bord postérieur), les ventrales (bord postérieur), la caudale (bord inférieur du lobe supérieur), sont marquées de noir; la première dorsale (tache au bord antérieur, extrémité et bord postérieur) de même que l'extrémité de la caudale, sont également marquées de noir.

— *Dentition*. La dentition des jeunes n'a pu être examinée convenablement. La mère avait des dents correspondant parfaitement aux descriptions et figures données par BIGELOW et SCHROEDER <sup>(1)</sup>; il y en avait 10 de chaque côté de la mâchoire supérieure.

— *Spicules*. La densité et la forme des spicules varie sensiblement avec l'âge: ceux observés chez deux fœtus de 63 et 68 cm. et chez leur mère de 400 cm. sont différents entre eux et différent de ceux décrits par BIGELOW et SCHROEDER pour un spécimen de 1296 mm. (fig. 4 B). C'est ainsi que chez les fœtus les spicules sont peu abondants, largement séparés les uns des autres et se pré-

(1) BIGELOW et SCHROEDER, 1948. Memoirs Sears Foundation for Marine Research-Fishes of the Werten North Atlantic part 1. Sharks p. 162 et suivantes.

sentent sous la forme de petites pointes triangulaires en fer de lance munies d'une carène médiane (fig. 4, C, D) alors qu'ils sont

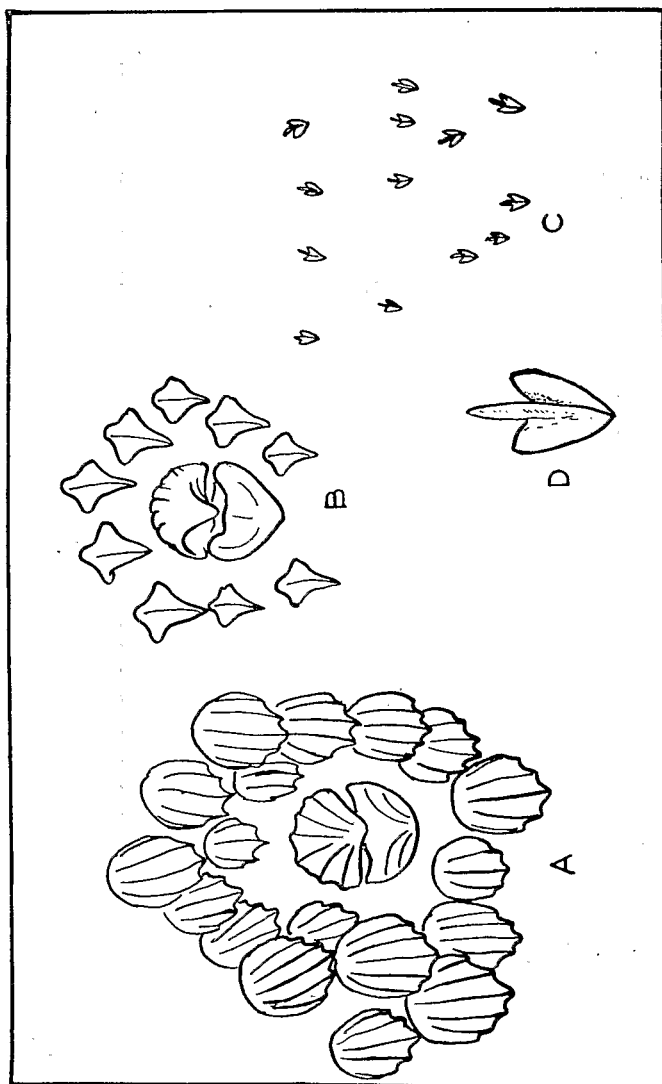


FIG. 4. — *Alopias superciliosus*.

A. Spicules dermiques d'une femelle de 4 000 mm. du Sénégal. — B. Spicules dermiques d'après BIGELOW et SCHROEDER d'un spécimen ♂ de 1 296 mm. de Cuba. — C. Spicules dermiques d'un foetus mâle de 680 mm. provenant de la mère de 4 m. (à la même échelle que fig. A). — D. Un spicule du précédent fortement agrandi.

beaucoup plus serrés et contigus (parfois même imbriqués), présentant 3, 4 ou 5 pointes et carènes chez la mère (fig. 4 A). Nous n'avons pas observé chez les jeunes les gros denticules doubles



décrits par les auteurs américains (1) ; par contre nous les avons retrouvés (d'ailleurs peu nombreux) chez la mère.

#### DISCUSSION.

Nous rapportons ces individus à l'espèce de LOWE : *Alopecias superciliosus* (2) (dont la description se borne à signaler qu'il diffère de *A. vulpes* par ses yeux énormes et son front proéminent) en raison de la dimension de leurs yeux, de la proximité (toute relative d'ailleurs) des points d'observation situés tous deux dans l'Atlantique oriental. Un point de doute subsiste cependant en raison des différences constatées entre ces spécimens et ceux décrits des côtes américaines.

En ce qui concerne les spécimens américains (Floride, Cuba) rapportés également à cette espèce, il y a lieu de noter que, si les descriptions correspondent dans leur ensemble, il existe néanmoins quelques différences notables dont la plus importante paraît être la position relative des nageoires : deuxième dorsale et anale.

Dans les spécimens américains dont deux sont des embryons de taille exactement comparable à celles de nos spécimens, le « rear tip of 2 nd dorsal terminates considerably anterior to origine of anal » (3) alors qu'il se termine au-dessus de la base de l'anale chez les deux fœtus examinés sur la côte du Sénégal.

Parmi les autres différences citons également que l'espace entre l'extrémité de l'anale et la caudale est appréciable (1,6 et 1,9 % de la longueur totale) chez les spécimens américains alors qu'elle est nulle chez l'un de nos exemplaires et négative (l'extrémité de la partie libre de l'anale dépassant l'origine du lobe inférieur de la caudale) chez l'autre. Enfin les différences constatées dans la forme des spicules paraissent moins importantes en raison de la variation très notable de cette forme au cours du développement.

En l'absence de matériel de comparaison plus important il paraît actuellement difficile de conclure à l'existence d'une seule espèce commune aux deux côtes de l'Atlantique ou si les Requins Renards à gros yeux observés sur l'un et l'autre côté de cet Océan appartiennent à des espèces, sous-espèces ou races différentes.

Pour terminer nous ferons une dernière remarque au sujet de cette observation.

(1) BIGELOW et SCHROEDER, 1948. *Loc. cit.*, p. 165, fig. 26.

(2) LOWE, *Proc. Zool. Soc. London*, 8, 1840-39 (Madère).

(3) BIGELOW et SCHROEDER, 1948, *loc. cit.*, Clef, p. 162.

Pendant de nombreuses années, des pêcheries de Requins ont tendu leurs filets journallement sur toute la côte du Sénégal au Sud de Dakar et plus particulièrement dans la région où a eu lieu l'observation, et jamais, un seul de ces requins n'avait été remarqué par les pêcheurs.

Il semble bien aléatoire d'espérer connaître un jour les causes ayant amené cette espèce (vivant sans doute habituellement en profondeur) à venir pratiquement s'échouer à la côte.